



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement obligatoire de langue française  
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Service de l'enseignement obligatoire de langue  
française SEnOF  
Amt für französischsprachigen obligatorischen  
Unterricht FOA

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 27  
www.fr.ch/osso

Réf:  
Courriel: [senof@fr.ch](mailto:senof@fr.ch)

*Fribourg, le 30 août 2021*

## **Informations complémentaires aux parents au sujet des tests préventifs répétitifs dans les cycles d'orientation**

### **Qui peut participer aux tests répétitifs et pourquoi ?**

Les tests répétitifs permettent de trouver les personnes qui sont contagieuses car porteuses du Covid-19 mais qui ne présentent aucun symptôme. **Les tests répétitifs sont donc réservés aux personnes asymptomatiques.**

En effet, pour assurer un nombre important de tests, la salive des participant-e-s aux tests qui a été recueillie individuellement est mélangée à d'autres échantillons de salive. L'analyse porte sur le mélange (le pool). En cas de pool positif, ce sont tous les participant-e-s qui devront faire un 2<sup>e</sup> test salivaire qui sera, cette fois-ci, analysé individuellement.

Les enfants et les adolescent-e-s vacciné-e-s ou guéri-e-s ne participent pas aux tests répétitifs conformément aux directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). En effet, un-e enfant ou un-e adolescent-e qui est immunisé-e, soit par vaccination ou par infection Covid dans le passé, a un risque très faible d'être infecté-e. Par ailleurs, les pools peuvent être corrompus par des traces d'ADN du virus (pour les personnes récemment guéries). Ces traces vont influencer le résultat de l'analyse en créant des faux positifs.

### **Que se passe-t-il en cas de pool positif ?**

Les personnes du pool positif (élèves et collaborateurs-trice-s) viennent à l'école le jour suivant. Elles sont tenues de porter un masque sur le territoire de l'école et pendant les cours, tout comme l'ensemble des élèves et des intervenant-e-s dans la classe, jusqu'à ce que les résultats des tests individuels soient disponibles.

Toutes les personnes faisant partie du pool positif sont à nouveau testées individuellement à l'école sous la supervision d'une équipe mobile du SMC. Elles apportent avec elles leur carte d'assurance maladie. **La participation à ce 2<sup>e</sup> test est obligatoire.** En cas de refus de participer à ce 2<sup>e</sup> test, une

quarantaine ou un éloignement de l'école (de 10 jours maximum) sera ordonné-e. Du travail scolaire sera donné à l'élève.

Si le 2<sup>e</sup> test doit être fait un samedi (en raison d'un pool positif le vendredi), les parents doivent s'organiser pour faire passer un test à leur enfant soit au centre de test à Granges-Paccot (inscription pour un test PCR via le site [www.coronacheck.ch](http://www.coronacheck.ch) en précisant que c'est sur demande du médecin cantonal), soit auprès d'une pharmacie agréée, soit chez le médecin. Une attestation de test PCR négatif doit être remise à la personne responsable des tests dans l'établissement (poolmanager) avant le début des cours du lundi (e-mail ou sous forme papier).

### **Que se passe-t-il si le 2<sup>e</sup> test individuel est positif ?**

Les personnes ayant un résultat positif au test PCR individuel se mettent immédiatement en isolement et suivent les instructions du SMC.

### **Un cas positif dans la classe : que se passe-t-il pour les élèves et les enseignant-e-s qui interviennent dans la classe ?**

Les élèves et les enseignant-e-s qui sont en possession d'un certificat Covid-19 valide ne sont pas mis en quarantaine.

Les élèves de la classe et les enseignant-e-s qui participent aux tests répétitifs ne sont pas mis en quarantaine, aussi longtemps que le résultat de leur test est négatif.

Les autres élèves et enseignant-e-s seront mis en quarantaine, sauf s'ils portaient un masque.

### **En cas de flambée ?**

En cas de flambée des mesures supplémentaires peuvent être prises en concertation avec la Task Force DICS, le SMC et la direction de l'école.

### **En cas de symptômes, il faut impérativement faire un test individuel !**

Les tests répétitifs sont réservés aux personnes asymptomatiques. Toutes les personnes qui présentent des symptômes ne viennent pas en classe et doivent se faire tester individuellement via un test PCR.